

Services de prêt entre bibliothèques : manuel d'information.
Montréal, Asted, 1989. 22 p. 500 p.

Johanne Sgroi

Volume 36, numéro 4, octobre-décembre 1990

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1028239ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1028239ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Sgroi, J. (1990). Compte rendu de [*Services de prêt entre bibliothèques : manuel d'information*. Montréal, Asted, 1989. 22 p. 500 p.] *Documentation et bibliothèques*, 36(4), 144-145. <https://doi.org/10.7202/1028239ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1990

Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

un énoncé portant sur la conservation des collections universitaires. Deux éléments de cet énoncé méritent qu'on s'y attarde : d'abord, une responsabilité partagée. Car toutes les bibliothèques ont une responsabilité envers la conservation de leurs collections, la formation du personnel et la sensibilisation des usagers. De plus, à la responsabilité locale se greffe une responsabilité de concertation aux niveaux régional et national. Les institutions nationales et les associations internationales ont également un rôle à jouer sur le plan international.

L'autre élément important est une énumération des formes d'intervention regroupées sous deux rubriques : préventive et curative. En suivant cet énoncé, les bibliothèques universitaires peuvent amorcer leurs propres efforts.

Le deuxième texte aidera les bibliothécaires qui souhaitent entreprendre une évaluation physique des volumes de leurs collections (ex. : pliage et acidité du papier, état général du document). Différents types de collections exigent des interventions appropriées. Des collections spécialisées, celles de soutien à l'enseignement, les livres rares et les manuscrits supposent différents niveaux de conservation. La grille d'évaluation de l'Université Western en Ontario (version originale et traduite) pourra inspirer le personnel affecté à cette tâche.

Une bibliographie sélective, jumelée avec les notes bibliographiques des textes, aidera le lecteur à poursuivre son étude. Quelques ouvrages de vulgarisation ainsi que des manuels pratiques de réparation sont oubliés. De plus, un effort particulier pour signaler les ouvrages de langue française, si peu nombreux soient-ils, aurait contribué à une réalisation plus complète des objectifs.

On constatera l'absence de toute discussion sur la conservation des documents dont le support n'est pas de papier tels que films, enregistrements sonores, cartes géographiques. Ce sont cependant des documents couramment conservés dans les bibliothèques universitaires. Même si les organisateurs voulaient mettre l'accent sur les documents papier, ils auraient pu pallier cette lacune en étoffant la bibliographie sélective et ainsi permettre aux lecteurs de se documenter.

La lecture de ces actes sera sûrement un bon point de départ pour les professionnels et les professionnelles de la documentation. La CREPUQ et les associations professionnelles devraient être encouragées à organiser d'autres ateliers et préparer des outils de travail. La conservation n'est pas une activité secondaire dans une bibliothèque car, selon Juan Freuden-

thal, bibliothécaire américain, nous devons conserver afin d'assurer aux générations à venir la possibilité de consulter les documents anciens et contemporains.

Edward A. Collister

Ministère des Approvisionnements et Services
Québec

Services de prêt entre bibliothèques : manuel d'information . Montréal, Asted, 1989. 22 p. 500 p.

Outil indispensable pour assurer un service efficace au prêt entre bibliothèques, ce document de travail comprend deux sections : un *Manuel des procédures du prêt entre bibliothèques* et un *Répertoire des politiques du prêt entre bibliothèques et des services de reproduction au Canada*.

Le *Manuel des procédures du prêt entre bibliothèques*, révisé par la *CLA Interlibrary Loan Committee* avec la participation de l'Asted, vise à normaliser les pratiques du prêt entre bibliothèques (PEB) conformément aux principes du *Code du prêt entre bibliothèques* (ASTED/CLA). Parmi une foule de renseignements utiles, vous y trouvez une bibliographie d'ouvrages de référence pour le PEB et également un survol des banques de données en ligne telles que Dobis, Utlas, Can/OLE. Vous voulez savoir comment localiser un document, comment remplir un formulaire de PEB ou bien vous vous questionnez sur les nouvelles possibilités de transmission des demandes, de la poste au courrier électronique ? Ce manuel répondra à vos questions. Il contient également de l'information sur les services qu'offrent la Bibliothèque nationale du Canada (BNC) et l'ICIST et sur les modalités du prêt international. On y aborde enfin les responsabilités des bibliothèques emprunteuses.

La seconde section s'intitule *Le répertoire des politiques du prêt entre bibliothèques et des services de reproduction au Canada*. Cette première édition en langue française est réalisée par la BNC avec le concours de l'ASTED. Avec ses 500 pages, le répertoire constitue le corps principal du manuel. On y retrouve toutes les informations nécessaires aux opérations du prêt entre bibliothèques. Classée par ordre alphabétique de sigle de la BNC, chaque rubrique indique le nom de l'institution, et selon les informations reçues des bibliothèques, leur adresse postale, leur numéro de téléphone, leur adresse d'Envoy 100, de télécopieur, etc. De plus, on y retrouve des renseignements tels que la durée du prêt, les coûts d'emprunt et de photocopies ainsi que

